Conditions Générales Demenagement24.com

16-12-2024

Article 1 : Définitions

Les définitions ci-dessous sont utilisées au singulier et au pluriel dans les présentes conditions générales. Dans le cadre des présentes conditions générales, les définitions suivantes s'appliquent :

Accord	Tout accord conclu entre Demenagement24.com et le participant au cours d'une période déterminée.
Conditions générales	Les conditions générales décrites dans le présent document.
Compte	Compte actif du participant ayant souscrit un abonnement conformément à l'article 6.
Demandeur	La personne ou l'entreprise qui demande un devis à un ou plusieurs déménageurs.
Demande de devis	La demande faite par un demandeur sur le site web de Demenagement24.com et qui décrit le service à réaliser. Dans la forme abrégée, le terme « demande », ainsi que les termes « lead » et « fiche », se réfèrent aux demandes de devis telles qu'elles sont mentionnées dans le présent document.
Durée	La durée effective de l'accord, également appelée « durée du contrat ».
Espace en ligne	L'environnement en ligne où le participant peut se connecter et où sont gérés les paramètres des participants.
Frais de publicité	Le coût de tous les efforts déployés par Demenagement24.com en relation directe avec l'offre de demandes de devis aux participants, y compris les frais relatifs au moteur de recherche et au marketing.
Numéro d'entreprise	Le numéro SIRET vérifiable sur le registre du commerce.
Paramètres	Les données et les critères stockés sur le compte pour l'exécution du service.
Participant	Le professionnel qui reçoit les demandes de devis destinées à fournir aux clients potentiels (les demandeurs) une offre pour la prestation d'un service.
Période	Période spécifique qui détermine la durée et la facturation d'un contrat, dont la durée est d'un mois civil.
Registre du commerce	Le registre du commerce et des sociétés.
Réclamations	Renvoi des demandes de devis, voir les conditions à l'article 10.
Service relation client	L'assistance dont dispose le participant, joignable par e-mail (info@demenagement24.com) ou par téléphone au 01 82 88 48 86 (tarif local).
Tarif	Le montant dû pour une demande de devis reçue.
Zone d'intervention	Zone dans laquelle le participant a indiqué qu'il souhaitait recevoir des demandes, sur la base d'un périmètre ou d'un code postal.

Conditions Générales Demenagement24.com

16-12-2024

Article 2 : Identité de l'entrepreneur

2.1 Demenagement24.com est l'un des noms commerciaux de Skydreams B.V. Cette société exerce également ses activités sous les noms commerciaux Moving24, Homedeal et Weddingspaces.

2.2 Skydreams B.V. est établie à Godebaldkwartier 371, 3511 DT à Utrecht aux Pays-Bas et est inscrite au registre du commerce néerlandais sous le numéro : 24330161.

Article 3 : Applicabilité

3.1 Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les accords conclus entre Demenagement24.com et le participant, indépendamment de la manière dont ils ont été conclus. L'applicabilité des conditions générales du participant est expressément rejetée.

3.2 Les présentes conditions générales précisent les conditions standards qui s'appliquent lorsqu'un accord est conclu par l'intermédiaire du site web de Demenagement24.com.

3.2 Avant la conclusion de l'accord à distance, le texte des conditions générales sera mis à la disposition du participant. Dans la mesure où cela n'est pas raisonnablement possible, Demenagement24.com indiquera, avant la conclusion de l'accord à distance, de quelle manière les conditions générales peuvent être consultées auprès de Demenagement24.com et que ces conditions générales seront envoyées (par voie électronique) dans les plus brefs délais à la demande du participant.

3.3 Les participants qui utilisent les services de Demenagement24.com reconnaissent avoir lu les présentes conditions générales et acceptent leurs applications.

3.4 Demenagement24.com est en droit de modifier ou de compléter à tout moment les présentes conditions générales. Si les modifications sont substantielles, Demenagement24.com les communiquera au participant au moins 30 jours avant leur entrée en vigueur. Si le participant n'accepte pas les nouvelles modifications, il peut résilier l'accord entre les parties conformément à l'article 13 des présentes conditions générales jusqu'à ce que les modifications entrent en vigueur.

Article 4 : Prestation de services

4.1 Demenagement24.com fournit un service de courtage par lequel des professionnels (les participants) reçoivent des demandes de devis de la part de particuliers et d'entreprises (les demandeurs) à la recherche d'un ou plusieurs experts dans un domaine précis. Le service de Demenagement24.com permet aux participants d'entrer en contact avec des clients potentiels et aux demandeurs de faire des demandes de devis auprès d'une ou plusieurs entreprises.

4.2 Demenagement24.com ne fournit aux participants que le service de demande de devis et ne garantit pas que des ventes en résulteraient.

4.3 Pour pouvoir utiliser les services de Demenagement24.com, le participant doit au moins remplir les conditions suivantes :

- Être inscrit au registre de commerce et des sociétés en tant qu'entreprise, comme l'exige la loi.
- Avoir les qualifications et les connaissances nécessaires et être habilité à exécuter les services proposés.
- Exécuter les demandes de devis convenues et régler ses propres factures.

4.4 Le non-respect des conditions énoncées à l'article 4.3 ci-dessus peut entraîner la suspension ou la résiliation immédiate du compte du participant, sans remboursement des montants précédemment versés à Demenagement24.com.

Conditions Générales Demenagement24.com

16-12-2024

Article 5 : Demandes de devis

5.1 Demenagement24.com transmet aux participants les demandes de devis (des demandeurs) sur la base des critères définis sur le compte du participant, ci-après dénommés Paramètres, tels que le(s) secteur(s) d'activité, la zone d'intervention et le budget maximum éventuel.

5.2 Les paramètres du participant peuvent être consultés et gérés par celui-ci sur son espace en ligne. Demenagement24.com peut également l'aider à configurer son compte (via le Service Client).

5.3 Le participant accepte que le volume des demandes de devis par l'intermédiaire de Demenagement24.com varie et que rien ne garantit la disponibilité des demandes.

5.4 Demenagement24.com veillera à ce que les informations soient suffisantes pour permettre au participant de contacter le demandeur. Si ce n'est pas le cas, la demande de devis sera sujette à une réclamation (voir également l'article 10).

5.5 Demenagement24.com limite le nombre de participants auxquels les détails d'une demande de devis seront envoyés. Ce nombre varie en fonction de la catégorie, mais ne peut dépasser six (6) participants. Le plafond est déterminé en fonction de divers facteurs tels que la demande, l'offre, la saison et autres paramètres pertinents. Demenagement24.com peut modifier le nombre maximum de participants à tout moment sans en informer ces derniers dans le but de réagir rapidement aux changements du marché et de maintenir ainsi un équilibre optimal entre les besoins des participants et ceux de Demenagement24.com.

5.6 Si la région sélectionnée par le participant est saturée, le participant sera placé sur une liste d'attente à cet effet. Dès que la région sera à nouveau disponible, le participant en sera informé par e-mail.

5.7 Afin de tirer le meilleur parti des demandes de devis, Demenagement24.com recommande au participant de :

- Contacter le demandeur dans un délai d'un (1) jour ouvrable.
- En cas d'absence de réponse, faire au moins deux (2) tentatives supplémentaires, soit par téléphone, soit par e-mail.
- Dans le cas d'une mission complexe, prendre rendez-vous pour voir la mission sur place dans un délai de trois (3) jours au plus tard.
- Dans le cas d'une mission simple, discuter des détails de la mission par téléphone (ou par e-mail).
- Fournir un devis compétitif après la visite ou la conversation téléphonique et l'envoyer gratuitement au demandeur par e-mail ou par la poste.
- Contacter le demandeur dans les cinq (5) jours, à un moment opportun, pour confirmer la réception de l'offre et s'enquérir de sa décision concernant les offres.
- Respecter les accords conclus et les délais fixés dans le devis.
- Respecter les normes en vigueur dans la profession.
- Fournir des services de qualité qui répondent aux exigences raisonnables du demandeur.
- Assurer un suivi adéquat du demandeur.

Article 6 : Compte

6.1 *Demenagement24.com*

6.1.1 Sur Demenagement24.com, les demandes qui correspondent aux paramètres du participant sont immédiatement transmises avec les coordonnées du demandeur ; le participant peut répondre directement à la demande.

6.1.2 Demenagement24.com système pourra créditer les offres concernées jusqu'à un certain montant, déterminé à la discrétion exclusive de Demenagement.24.com en fonction de divers facteurs comme la demande, l'offre, la saisonnalité, le comportement, ou d'autres éléments pertinents.

Conditions Générales Demenagement24.com

16-12-2024

6.2 *Modification du Compte*

6.3.1 Le participant peut effectuer des modifications via son espace en ligne, en contactant le Service Relation Client par téléphone ou en envoyant un e-mail à l'adresse info@Demenagement24.com.

6.2.2 Demenagement24.com traitera toutes les modifications dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrables après leur réception. Les modifications effectuées via l'espace en ligne sont appliquées immédiatement.

6.2.3 Demenagement24.com se réserve le droit de refuser des modifications substantielles concernant le compte du participant. Le demandeur en sera informé sous deux (2) jours ouvrables.

6.2.4 Le participant ayant souscrit l'abonnement Demenagement24.com peut à tout moment augmenter ou diminuer le nombre maximum de demandes de devis qu'il souhaite recevoir.

6.4 *Période d'essai*

6.4.1 La période d'essai est une période pendant laquelle un nouveau participant peut essayer le service gratuitement ou avec une offre de réduction. Cette période est soumise aux promotions en vigueur au moment de l'inscription.

6.4.2 Demenagement24.com se réserve le droit de refuser la période d'essai à un participant, sans en donner la raison.

6.4.3 Demenagement24.com se réserve le droit de refuser la demande d'un participant ou de mettre fin prématurément à la période d'essai pour quelque raison que ce soit, sans donner de motif.

6.4.4 Le participant n'a droit à une période d'essai que s'il n'a jamais utilisé Demenagement24.com ou un autre site web de Skydreams B.V. auparavant.

6.4.5 La réception des demandes de devis pendant la période d'essai n'est pas garantie.

Article 7 : Tarifs

7.1 Demenagement24.com applique un système de tarification flexible dans lequel les tarifs par demande de devis peuvent varier en fonction de divers facteurs, tels que la demande, l'offre, la saisonnalité ou d'autres paramètres pertinents. Ceci est fait avec la réserve expresse du droit par Demenagement24.com d'ajuster les tarifs par demande en temps réel, visant à atteindre un équilibre optimal entre les besoins du participant et ceux de Demenagement24.com.

7.2 Les tarifs par demande de devis sont indiqués dans la demande et peuvent être vus via l'espace en ligne. Les participants acceptent automatiquement les tarifs de la demande d'offre applicables à ce moment-là.

7.3 Demenagement24.com a le droit d'adapter à tout moment les prix d'abonnement ou sa structure tarifaire. En cas de modification, le participant en sera informé par e-mail au moins dix (10) jours avant la mise en œuvre. Ce qui précède ne s'applique pas aux tarifs par demande de devis. Les tarifs peuvent être modifiés par Demenagement24.com à tout moment et sans préavis, à moins qu'il ne soit expressément convenu par écrit que les tarifs par demande s'appliquent à une période déterminée.

7.4 Si le participant ne souhaite pas accepter la modification mentionnée à l'article 7.3, il a le droit de résilier le contrat de la manière décrite dans l'article 13.

7.5 Demenagement24.com ne peut prétendre à aucune commission sur les montants payés par les demandeurs aux participants pour les services fournis par ceux-ci.

7.6 Tous les tarifs indiqués sur le compte sont exprimés en euros (€) et s'entendent hors taxes et impôts imposés par les pouvoirs publics, sauf indication contraire expresse et écrite.

Conditions Générales Demenagement24.com

16-12-2024

Article 8 : Facturation et paiement

8.1 Le participant accepte de payer par prélèvement automatique ou par facture. En cas de prélèvement automatique, le montant dû sera débité automatiquement dans les quatorze (14) jours suivant la date d'émission de la facture. En cas de paiement par facture, le participant doit payer le montant dû dans les quatorze (14) jours suivant la date d'émission de la facture.

8.2 Le participant ayant souscrit à Demenagement24.com recevra une facture au cours de la première semaine du mois pour les demandes reçues au cours du mois précédent. Le participant peut consulter les demandes reçues sur son espace en ligne et sur la facture. Les demandes sont identifiées par des numéros uniques, également appelés “référence de demande”.

8.3 Les objections à la facture doivent être communiquées par écrit ou par e-mail au plus tard quatorze (14) jours après la date d’émission de la facture. Les corrections éventuelles seront réglées avec la facture du mois en cours. Ce document peut être envoyé à l'adresse suivante : info@Demenagement24.com.

8.4 Si le participant ne respecte pas le délai de paiement fixé, il lui sera rappelé d'effectuer le paiement. Si le participant ne se conforme pas à ce rappel, le dossier pourrait être transmis à une agence de recouvrement.

Article 9 : Informations fournies

9.1 Le participant est responsable des informations fournies à Demenagement24.com sur son entreprise. Demenagement24.com n'est pas responsable des fausses déclarations ou des données erronées. Le participant est également responsable de la mise à jour des informations relatives à son entreprise.

9.2 Le participant s'engage à fournir à Demenagement24.com une adresse électronique valide et opérationnelle. Les demandes de devis seront envoyées à cette adresse électronique. Demenagement24.com n'est pas responsable des demandes de devis non reçues. Le participant s'engage à payer toutes les demandes de devis envoyées à l'adresse électronique fournie par le participant.

9.3 Conformément à la loi sur le registre du commerce, le participant est tenu de s'inscrire au registre du commerce et des sociétés. Le participant s'engage à communiquer à Demenagement24.com le numéro SIRET correspondant.

9.4 Il incombe au participant de démontrer l'exactitude et la validité de ses certifications et de les tenir à jour. Les demandeurs sont encouragés à faire leurs propres vérifications et contrôles avant de sélectionner un participant. Demenagement24.com ne peut être tenu responsable des dommages, pertes, coûts ou réclamations découlant des actions, omissions ou certifications incorrectes du participant sur notre plateforme. Les demandeurs sont tenus de prendre les précautions nécessaires et de prendre des décisions éclairées lors de la sélection et de l'embauche d'un participant.

9.5 Demenagement24.com ne tolère aucune forme d'usurpation d'identité. Cela inclut l'utilisation de fausses identités, la falsification de documents ou le fait d'induire délibérément en erreur d'autres participants et/ou demandeurs. Si Demenagement24.com soupçonne une usurpation d'identité, il se réserve le droit de prendre les mesures qui s'imposent, notamment en demandant des documents supplémentaires à des fins de vérification.

9.6 Demenagement24.com se réserve le droit de retirer les participants de la plateforme s'il s'avère qu'ils ont fourni des certifications fausses ou trompeuses. Nous apprécions les retours des demandeurs afin de garantir la fiabilité et la qualité de nos participants.

Conditions Générales Demenagement24.com

16-12-2024

Article 10 : Réclamation des demandes de devis

10.1 Pour demander le remboursement d'une demande de devis, le participant doit soumettre une demande de remboursement via son espace en ligne dans les dix (10) jours calendaires suivant la réception de la demande de devis. Demenagement24.com évaluera la demande de réclamation sur la base de l'article 10.2 pour déterminer son acceptation. Des évaluations mensuelles seront effectuées pour déterminer si la réclamation est éligible à un crédit. Les conditions spécifiées à l'article 10.4 des présentes conditions générales s'appliqueront. Les spécifications détaillées seront indiquées sur la facture.

10.2 Les réclamations relatives aux demandes de devis font l'objet d'un accusé de réception en bonne et due forme dans les circonstances suivantes :

Demande identique ou en doublon
Cette demande de devis a déjà été reçue sur notre plateforme dans les 30 jours précédents.

Coordonnées incorrectes
La demande de devis contient un numéro de téléphone et une adresse électronique non valides.

Mauvais type de catégorie
La demande de devis reçue ne correspond pas aux paramètres de catégorie que vous avez sélectionnés.

Mauvais type de service
La demande de devis porte sur un service qui n'est pas proposé sur notre plateforme.

Date du projet déraisonnable
Le délai d'exécution demandé est soit trop court (moins de 5 jours ouvrables), soit trop long (plus de 12 mois).

Ne correspond pas à mon filtre
La demande de devis ne correspondait pas à mes critères de filtrage au moment où le lead a été reçu.

Projet terminé
Une prise de contact a eu lieu dans les 24 heures, mais la demande de devis avait déjà été traitée.

En dehors de ma région d’intervention
La demande de devis que vous avez reçue ne correspond pas aux paramètres de localisation que vous avez sélectionnés.

10.3 Le Participant doit réclamer les demandes, dans la mesure du possible, au cours du mois concerné. Dans le cas où Demenagement24.com recevrait des demandes de réclamation concernant des demandes du mois précédent, ces demandes, si elles sont acceptées, seront comptabilisées avec la facture du mois en cours.

10.4 Dans le cas d'une réclamation acceptée, Demenagement24.com s'efforcera d'envoyer une nouvelle demande de devis pour s'assurer que le plafond fixé par le client est respecté. Les réclamations, qu'elles soient acceptées ou rejetées, seront calculées à la fin de chaque mois afin de garantir un examen complet et un ajustement du nombre total de demandes fournies.

10.5 Le système créditera les demandes réclamées jusqu'à un maximum déterminé à la seule discrétion de Demenagement24.com en fonction de divers facteurs tels que la demande, l'offre, la saisonnalité et autres paramètres pertinents.

10.6 Les participants ne sont pas autorisés à présenter des réclamations après l'annulation du compte.

Article 11 : Offres et réductions

Conditions Générales Demenagement24.com

16-12-2024

11.1 Demenagement24.com propose uniquement une offre par participant, quel que soit le nombre d'inscriptions aux services proposés par Skydreams B.V. sous les noms commerciaux Moving24, Homedeal et Weddingspaces.

11.2 Demenagement24.com se réserve le droit de modifier ou de supprimer les offres ou les réductions accordées.

Conditions Générales Demenagement24.com

16-12-2024

11.3 Demenagement24.com ne peut être tenu responsable de ses offres si le participant aurait dû comprendre que l'offre, ou une partie de celle-ci, contenait une erreur évidente ou une faute de frappe.

11.4 Les offres ne sont pas cumulables entre elles.

11.5 Si le participant annule son inscription, les offres et les réductions accordées deviennent caduques à compter de la date d'annulation.

Article 12 : Arrêt temporaire du Compte

12.1 Le participant a la possibilité d'arrêter temporairement son compte sur Demenagement24.com. Ce faisant, le participant conserve sa zone de travail. Notre Politique d'Utilisation Équitable nous aide à limiter les comportements qui exploitent les services que nous offrons, notre entreprise et l'environnement. Par conséquent, nous nous réservons le droit de refuser ou d'annuler les comptes des participants qui font preuve d'un comportement abusif ou suspect.

12.2 La suspension du compte peut être effectuée par le biais de l'espace en ligne ou demandée par le participant par courrier électronique à l'adresse info@Demenagement24.com.

Article 13 : Durée et résiliation du contrat

13.1 Les contrats peuvent, à la discrétion des parties, être conclus oralement, par écrit, par téléphone, par voie électronique ou de toute autre manière. Demenagement24.com décide - à sa seule discrétion - de la méthode de création qu'elle approuve ou non. L'accord entre les parties est contraignant, quelle que soit la manière dont il a été conclu.

13.2 Demenagement24.com n'applique pas de durée minimale pour la participation à Demenagement24.com. Le participant ayant souscrit à Demenagement24.com peut annuler le compte à tout moment avec effet immédiat.

13.3 Le participant ayant souscrit à Demenagement24.com peut résilier son inscription sur Demenagement24.com par e-mail, en modifiant le statut du compte dans son espace en ligne ou, en cas d'urgence, par téléphone. Demenagement24.com traitera la résiliation du compte dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrables à compter de la réception de l'e-mail. Le participant est tenu de payer les demandes de devis envoyées dans la période comprise entre la demande de résiliation par courriel ou par téléphone et le moment effectif de la résiliation du compte. L'annulation du compte par le participant qui modifie le statut de son compte en ligne entraînera une annulation en temps réel.

13.4 Chaque participant reconnaît qu'au moment de l'annulation du compte, toutes les sommes dues à Demenagement24.com restent exigibles.

13.5 Demenagement24.com se réserve le droit d'exclure toute entreprise à tout moment, sans préavis et sans donner de raison.

13.6 En cas d'inactivité prolongée de douze (12) mois sur Demenagement24.com, Demenagement24.com peut décider de clôturer le compte.

Article 14 : Avis

14.1 Un demandeur a la possibilité d'ajouter un avis au profil d'entreprise du participant avec lequel il a été en contact au sujet d'un travail à effectuer. Les détails demandés dans cette évaluation sont fournis par le demandeur. Le demandeur s'engage à respecter les conditions générales relatives aux avis publiés par Demenagement24.com lors de la soumission d'un avis.

14.2 Le contenu d'une évaluation est déterminé par le demandeur et Demenagement24.com n'a en principe aucune influence sur ce contenu. Le demandeur est conscient que les avis concernant un participant ne garantissent pas la qualité de celui-ci ni celle du travail qu'il effectuera. Demenagement24.com n'est pas responsable du contenu des avis. Demenagement24.com ne sera pas responsable des dommages découlant de la confiance accordée par un demandeur à un avis publié sur la plateforme ou découlant d'un avis.

Conditions Générales Demenagement24.com

16-12-2024

14.3 Demenagement24.com a le droit de supprimer ou de modifier un avis à tout moment à la demande du demandeur. Demenagement24.com peut recourir à cette possibilité, mais pas exclusivement, si, à la suite d'un rapport, il apparaît que l'évaluation est incorrecte, peu fiable ou illégale, ou qu'elle ne respecte pas les conditions de Demenagement24.com.

14.4 Outre les autres dispositions des présentes conditions générales, une évaluation doit en tout état de cause respecter les conditions suivantes :

(a) un avis ne doit pas contenir de propos diffamatoires, vulgaires, obscènes ou racistes ;
(b) un avis ne doit pas contenir de données personnelles d'un participant ou de tout autre demandeur ou personne physique ;
(c) un avis ne doit pas contenir de liens et/ou de scripts ;
(d) un avis ne doit pas contenir d'informations fausses ou trompeuses ; et
(e) l'avis doit être ajouté par le demandeur et doit se rapporter au participant dont le demandeur a reçu une réponse et/ou avec lequel le demandeur a conclu un accord.

14.5 Demenagement24.com prend un certain nombre de mesures pour s'assurer que les avis sont déposés par des demandeurs dont le projet a été (partiellement) exécuté par le participant concerné. Pour publier un avis, les demandeurs doivent avoir déposé une demande et avoir identifié le participant sur la plateforme comme étant celui qui a accepté et/ou exécuté (partiellement) le projet. Demenagement24.com n'autorise pas les avis rémunérés ou sponsorisés. Tous les avis sont donc publiés volontairement, sans contrepartie ni paiement. Demenagement24.com publie tous les avis valides postés.

Article 15 : Responsabilité

15.1 Le participant s'informera des modifications apportées aux conditions générales en les consultant régulièrement.

15.2 Demenagement24.com ne peut en aucun cas être tenu responsable des réclamations relatives à un litige entre le demandeur et le participant dans le cadre d'un contrat du participant avec le demandeur ou de la prestation d'un service à ce dernier. Le participant indemnisera Demenagement24.com en cas de litige qui pourrait survenir entre le demandeur et le participant concernant un manquement à une obligation du participant à l'égard du demandeur.

15.3 Demenagement24.com n'est pas lié par les accords conclus entre les participants et les demandeurs, que ce soit ou non par le biais du site web de Demenagement24.com. Demenagement24.com n'offre aucune garantie en ce qui concerne : le niveau d'intérêt des demandeurs, la volonté de réaliser un projet, la solvabilité ou la capacité des demandeurs à payer les participants, l'exactitude des informations offertes par les demandeurs, la formation d'un accord réel pour la prestation de services entre le participant et le demandeur.

15.4 Demenagement24.com ne sera en aucun cas responsable des dommages subis par le participant dans le cadre de l'accord conclu avec Demenagement24.com, quelle qu'en soit la dénomination.

15.5 Demenagement24.com a le droit de mettre (temporairement) la plateforme hors service ou de limiter son utilisation notamment si cela est nécessaire ou souhaitable pour l'entretien ou la modification de la plateforme, sans que cela ne donne lieu à un quelconque droit à indemnisation à l'égard de Demenagement24.com. Demenagement24.com n'est pas tenu d'en informer les participants (à l'avance ou autrement).

Conditions Générales Demenagement24.com

16-12-2024

Article 16 : Droit de propriété

16.1 Le nom, les marques et les logos de Demenagement24.com ainsi que les sites web (et leur contenu) publiés par Demenagement24.com sont la propriété de Demenagement24.com et ne peuvent jamais être utilisés ou reproduits de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit préalable de Demenagement24.com. Le participant accepte que les données qu'il fournit à Demenagement24.com, à l'exception de ses noms, marques et logos, deviennent la propriété exclusive de Demenagement24.com. Demenagement24.com a le droit de publier ces données, en totalité ou en partie, sur les sites web édités par Demenagement24.com ou dans des documents de marketing, sans devoir aucune compensation au participant. Le participant autorise Demenagement24.com à publier sur un support en ligne ou hors ligne les éléments suivants : son nom et sa raison sociale, son profil sur Demenagement24.com, ses qualifications et son appartenance à des associations ou fédérations, ses logos et marques, ses commentaires et avis sur les services de Demenagement24.com, les commentaires, avis, photos et notes de satisfaction des demandeurs ainsi que les photos offertes par le participant à Demenagement24.com pour promouvoir les services du participant ou de Demenagement24.com. Le participant garantit qu'il détient tous les droits sur le contenu fourni à Demenagement24.com et que ce contenu ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers. Demenagement24.com se réserve à tout moment le droit de refuser ou de supprimer tout contenu susceptible de ne pas respecter les règles éditoriales ou de violer les droits de propriété intellectuelle de tiers.

16.2 Demenagement24.com peut réaliser une enquête pour inviter les demandeurs à fournir des commentaires, des évaluations, des photos et des notes de satisfaction concernant les services fournis par les participants. À cette fin, le participant accepte que Demenagement24.com contacte ses clients. Le participant accepte que toutes les informations obtenues par Demenagement24.com par ce biais deviennent la propriété exclusive de Demenagement24.com et peuvent être publiées en tout ou en partie sur des sites web édités par Demenagement24.com ou dans des documents marketing sans aucune compensation pour le participant. Le participant accepte que les demandeurs fournissent des commentaires et des évaluations sur les services fournis. Demenagement24.com n'est en aucun cas responsable des commentaires, des avis, des photos et des notes de satisfaction des demandeurs publiés sur les sites web édités par Demenagement24.com. En outre, le participant reconnaît qu'il n'est pas autorisé à reproduire, publier, utiliser ou faire de la publicité avec ces informations sans l'accord écrit préalable de Demenagement24.com. Toute utilisation non approuvée des informations susmentionnées peut donner lieu à des poursuites judiciaires, à la résiliation du compte du participant sur Demenagement24.com et à la dissolution de l'accord correspondant.

Article 17 : Indemnisation

17.1 Le participant indemnise Demenagement24.com, y compris les actionnaires, les administrateurs, les participants, le personnel de Demenagement24.com, les successeurs légaux et les cessionnaires (les parties indemnisées) contre toutes les réclamations de tiers, quelle que soit leur dénomination et leur nature, qui sont liées de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, au travail effectué par le participant pour les demandeurs ou les relations de ceux-ci.

Article 18 : Confidentialité

18.1 Le participant doit respecter les règles relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les demandes de devis reçues par le participant de la part de Demenagement24.com ne peuvent pas être transmises à des tiers et ne peuvent être utilisées qu'aux fins pour lesquelles les données personnelles ont été fournies, c'est-à-dire la soumission d'une offre de prix. Il est strictement interdit au participant de transmettre ses demandes à des tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux, ou à d'autres prestataires de service ou sous-traitants. Si Demenagement24.com s'en aperçoit, le compte du participant sera supprimé et une amende de 500 € par demande transmise sera imposée.

Conditions Générales Demenagement24.com

16-12-2024

Article 19 : Nullité partielle

19.1 Si une ou plusieurs dispositions ou une partie des présentes conditions générales ou une partie du contrat sous-jacent sont nulles ou annulées, le contenu des dispositions des présentes conditions générales n'est pas affecté à d'autres égards et le contrat sous-jacent reste intact.

19.2 Les articles suivants restent applicables en tant que clauses post-contractuelles si le contrat a été résilié, quelle que soit la manière dont il a été résilié : 8.1 - 8.4, 10.5, 15.2 - 18.1, 19.1 - 19.2.

Article 20 : Loi applicable

20.1 Tous les litiges découlant d'un accord entre Demenagement24.com et le participant, ou s'y rapportant, seront exclusivement tranchés par le tribunal compétent des Pays-Bas, à moins que Demenagement24.com ne préfère soumettre le litige au tribunal compétent du territoire du participant.

20.2 Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.